

Lettre ouverte à Monsieur le Maire de Gennevilliers

Et aux candidats aux élections municipales 2014

Activités en Palestine de la société Véolia

Depuis une dizaine d'années, cette entreprise collabore activement au développement de la colonisation israélienne dans les territoires palestiniens occupés.

Tout récemment encore, l'activité de Véolia a été dénoncée par le rapporteur spécial de l'ONU aux droits de l'homme en Palestine, Richard Falk ainsi que par l'ancien commissaire européen aux relations extérieures, Hans van den Broek.

Véolia est notamment impliquée dans :

- le tramway de Jérusalem reliant la partie israélienne de la ville aux colonies situées à l'Est.
- les lignes d'autobus reliant des colonies par des routes de contournement réservées aux Israéliens et interdites aux Palestiniens.
- la décharge de Tovlan avec toutes les nuisances pour les Palestiniens sans aucun service.
- le Traitement des eaux usées de la colonie de Modi'in Illit.

La colonisation d'un territoire occupé contrevient au même titre que les punitions collectives ou les déplacements de population, à la 4ème Convention de Genève. Elle rend caduque la solution de paix fondée sur la coexistence de deux Etats si l'on considère que le nombre de colons en Cisjordanie dépasse aujourd'hui 500 000 et qu'ils se sont déjà appropriés plus de 40%de terres palestiniennes.

En mettant son savoir-faire au service de la colonisation israélienne en Palestine, Veolia se fait le complice de violations du Droit International. Elle doit donc être sanctionnée, sur les plans juridiques et économiques, comme le demandent expressément, aussi bien Richard Falk que Hans van den Boeck.

Ne pas sanctionner serait éloigné un peu plus les espoirs de paix en Palestine.

Nous vous rappelons qu'à maintes reprises la ville de Gennevilliers a su prendre des positions en faveur du respect du Droit international et des droits du peuple palestinien.

Nous agissons pour que la ville de Gennevilliers continue dans cette voie.

Le renouvellement du contrat avec Veolia devant être soumis à un appel d'offres en 2015, nous appelons les élus de Gennevilliers et les candidats aux élections municipales à ne pas renouveler le contrat avec Veolia au nom du respect des Droits de l'Homme en Palestine



ATMF, 26 rue Dupressoir / Comité France Palestine, 6 place Jules Guesde.

